

DIRECTION DES ROUTES
ET DES BÂTIMENTS

DIRECTION DES ROUTES

Agence technique départementale
Nord

Dossier suivi par :
Dominique TERROITIN

Notice explicative

Objet : Projet d'aménagement de sécurité du carrefour RD 34 – RD 202 situé sur la commune de SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES.

N/réf. : DT/EM

S:\SECTEUR LASSAYST
FRAIMBAULT DE PRIERES\Notice
explicative projet d'aménagement de
sécurité du carrefour RD34-
RD202\Aménagement du carrefour RD
34-RD202.doc

Le Conseil général de la Mayenne a décidé de réaliser l'aménagement de sécurité du carrefour plan des routes départementales n° 34 et n°202, situé sur l'axe MAYENNE – LASSAY- LES-CHATEAUX, supportant un trafic de 3908 véhicules/ jour (MJA : trafic moyen journalier) dont 14 % de poids lourds.

Ce carrefour est situé au lieu-dit « *Le Fresne* », PR 21 + 150, sur la commune de SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES.

Dans un souci de sécurité routière et pour augmenter le confort des usagers, le projet concerne la réalisation d'une voie spéciale de tourne à gauche, renforcée par la rectification du tracé de la RD 202 sur la RD 34, facilitant les mouvements en transit via CHANTRIGNÉ.

La route départementale n° 202 supporte un trafic de 703 véhicules/ jour (MJA) avec 10 % de poids lourds.

La route départementale n°34 croise le ruisseau de Fresne dans l'emprise du projet, l'ouvrage hydraulique en moëllons présente d'importants désordres, il est donc judicieux d'anticiper son remplacement. Le dossier sera soumis à déclaration ou autorisation au titre de la « Loi sur l'eau ».

Les caractéristiques principales se décomposent de la façon suivante :

- les terrassements et l'élargissement de l'emprise du domaine public de la RD 34
- le remplacement et l'allongement de l'ouvrage du ruisseau du Fresne
- la rectification de la RD 202
- la mise en place des ouvrages de rétention et déshuileur
- les plantations des haies bocagères

Le linéaire de voirie est de 500 ml. L'élargissement des emprises de la chaussée nécessite la création de talus à certains endroits et des zones de remblai à d'autres emplacements.

La surface totale du projet représente 14 000 m². Cette enveloppe représente la couche de voirie, les accotements, les talus et les remblais nécessaires de part et d'autres du projet. Les accotements, les talus et les merlons seront végétalisés et plantés. Les haies bocagères seront constituées de différentes essences (frênes, épinettes, noisetiers, chênes pédonculés, néfliers, fusains, houx, érables champêtres, cornouillers).

Route de St Baudelle
« La Lande »
53100 PARIGNÉ-SUR-BRAYE

■ 02 43 08 24 70
☎ 02 43 08 24 79
✉ drb.agencenord@cg53.fr

www.lamayenne.fr

Les haies existantes seront arrachées sur 450 mètres et compensées par 800 mètres de haies replantées.

La longueur de l'ouvrage « *Pont de la Lavatière* » prévue est de 22 ml. Des précautions particulières seront prises pour la reconstruction du cours d'eau afin d'obtenir un faciès semblable à l'état initial.

Le présent dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact doit permettre d'étayer cette procédure.

Il positionne le projet et apporte les éléments (état initial du site) nécessaire pour l'examen au cas par cas.

Ces travaux tombent sous l'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, conformément à l'article R122-3 du code de l'environnement. Au terme de la procédure environnementale et de la loi sur l'eau, le projet fera l'objet d'une autorisation acceptant la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité du carrefour RD 34 – 202 sur la commune de SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES.

Pour le Président et par délégation :

Le Chef d'Agence

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Patrick CHAUVIN

Aménagement de sécurité au carrefour RD 34 - 202
Aire d'étude du projet

